RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00809
Numéro SIREN : 814 098 786
Nom ou dénomination : ABC ARCHEVILLIERS

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005778

457844

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005778**
n° de gestion : **2015B00809**
n° SIREN : **814 098 786 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 21/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC ARCHEVILLIERS - Société par actions simplifiée
14 rue Gilles de Roberval 28630 Nogent-le-phaye -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



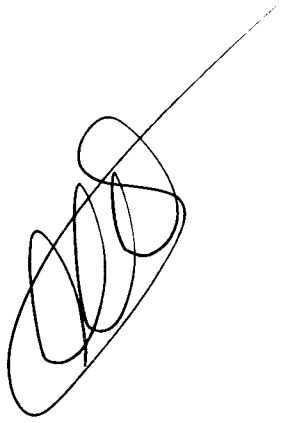
457844

ABC ARCHEVILLIERS
Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 14 rue Gilles de Roberval
28630 NOGENT LE PHAYE
RCS CHARTRES 814 098 786

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT



Bilan Actif

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	20 000		20 000	20 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 770	39 030	49 740	62 869
Autres	36 070	15 638	20 432	26 219
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	12 083		12 083	4 452
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**146 923**	**54 668**	**92 255**	**103 540**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	18 806		18 806	11 113
Autres créances	13 423		13 423	5 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	30 420		30 420	52 977
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	**62 650**		**62 650**	**69 843**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**229 573**	**54 668**	**174 904**	**193 383**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 20 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	451	126
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 572	2 399
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 347**	**6 498**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	**51 370**	**49 023**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 538	107 545
Emprunts et dettes financières divers	1 100	11 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 582	8 301
Dettes fiscales et sociales	16 314	17 514
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	**123 535**	**144 360**
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**174 904**	**193 383**

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	88	30
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	228 032		228 032	212 130
Chiffres d'affaires nets	**228 032**		**228 032**	**212 130**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			951	1 365
Autres produits			24	137
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**229 007**	**213 632**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 750	13 750
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			80 296	73 829
Impôts, taxes et versements assimilés			5 322	3 773
Salaires et traitements			77 951	69 008
Charges sociales			26 813	22 495
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 916	18 298
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 827	1 826
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**224 875**	**202 980**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**4 132**	**10 652**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**3**	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 789	1 980
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**1 789**	**1 980**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**-1 786**	**-1 980**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**2 347**	**8 672**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		2 174
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**229 010**	**213 632**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**226 664**	**207 134**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**2 347**	**6 498**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 174 904,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 346,56 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de Contrôle technique automobile sis 14 Rue Gilles de Roberval a été acquis le 23 décembre 2015 pour un montant de 10.000€ éléments incorporels et corporels.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	10 000		10 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**10 000**		**10 000**	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations corporelles	124 840			124 840
Immobilisations financières	4 452	7 631		12 083
TOTAL	**139 292**	**7 631**		**146 923**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 752	18 916		54 668
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**35 752**	**18 916**		**54 668**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	10 000	0	10 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	88 770	39 030	49 740	de 3 à 10 ans
Aai divers	26 725	7 863	18 862	10 ans
Materiel de transport	3 445	1 875	1 570	3 ans
Matériel de bureau et infor	2 147	2 147	0	3 ans
Mobilier	3 753	3 753	0	3 ans
TOTAL	**134 840**	**54 668**	**80 172**	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 083		12 083
Actif circulant et charges d'avance	32 229	32 229	
TOTAL	**44 312**	**32 229**	**12 083**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	5 515
TOTAL	**5 515**

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	10,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**4000**	**10,00**	**40 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	92 538	15 514	56 968	20 056
Dettes financières diverses	1 100	1 100		
Fournisseurs	13 582	13 582		
Dettes fiscales et sociales	16 314	16 314		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**123 535**	**46 511**	**56 968**	**20 056**

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	204
Emprunts et dettes financières divers	2
Fournisseurs	4 125
Dettes fiscales et sociales	7 293
Autres dettes	
TOTAL	**11 624**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	228 032	100,00 %
TOTAL	**228 032**	**100.00 %**

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels -Autres honoraires facturés	1 600
TOTAL	**1 600**

Convention d'intégration fiscale

La Société LB AUTOMOBILES détentrice de 95 % du capital de la Société ABC ARCHEVILLIERS, a décidé d'opter pour le régime dit « d'intégration fiscale » des groupes de sociétés à effet du 1er janvier 2016 .

La convention d'intégration fiscale prévoit que la Société OUEST AUTOMOBILE DUNOISE supporte la charge d'impôt sur les sociétés déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société mère, la SARL LB AUTOMOBILES, supporte seule la charge d'impôt supplémentaire ou bénéficie seule de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 2 485 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, et de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Agents de maîtrise & techniciens Employés Ouvriers Apprentis sous contrat	2
TOTAL	**3**

Engagements en matière de retraite

La Société ABC ARCHEVILLIERS cotise auprès de la caisse IRP Auto pour la prise en charge par cette dernière du versement du capital de fin de carrière aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Les cotisations sociales sur les indemnités versées par IRP Auto, qui seraient à la charge de la Société ABC ARCHEVILLIERS, ne peuvent, quant à elles, être évaluées.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SARL LB AUTOMOBILES
4 Rue Louis Pasteur
28630 LE COUDRAY
Siren 491436 242

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	5 736					5 736
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
TOTAL	**5 736**					**5 736**

SAS ABC ARCHEVILLIERS

14 rue Gilles de Roberval -Zone Archevilliers

28 630 NOGENT LE PHAYE

RCS : 814 098 786

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

ACES

AUDIT & COMMISSARIAT

ACES **Bureaux** 6 rue Blaise Pascal 28 000 CHARTRES	ACES **Siège social** 3 rue du Bois de Ver 28 360 DAMMARIE

S.A.R.L. de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS Chartres - 444 604 383

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS ABC ARCHEVILLIERS** relatifs à l'exercice clos le ***31 décembre 2018***, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du ***1er janvier 2018*** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Prenant en considération l'adaptation permanente des moyens de production humains, matériels et financiers de votre société, aux contraintes économiques de son marché, de nature réglementaire ou concurrentielle, nous avons apprécié la pertinence des options comptables retenues en matière de valorisation des actifs et d'enregistrement des passifs.
- Une attention particulière a été portée d'une part sur l'identification et la qualification des risques qui pourraient conduire à un impact sur les comptes de votre société et d'autre part sur la justification de leur comptabilisation ou non et de l'appréciation de leur valorisation dans les comptes de votre société.
- Nous nous sommes assurés de la pertinence des informations portées en annexe des comptes à la fois au titre des faits caractéristiques et éléments significatifs ainsi que des éléments à caractère exceptionnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à CHARTRES, le 14 juin 2019

Pour la SARL ACES,

Le mandataire social et responsable technique

Ludovic POUZOL

Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes :

- identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Contrôle technique automobile

14 RUE GILLES DE ROBERVAL
ZONE ARCHEVILLIERS
28630 NOGENT LE PHAYE

ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan Actif

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	20 000		20 000	20 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 770	39 030	49 740	62 869
Autres	36 070	15 638	20 432	26 219
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	12 083		12 083	4 452
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**146 923**	**54 668**	**92 255**	**103 540**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	18 806		18 806	11 113
Autres créances	13 423		13 423	5 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	30 420		30 420	52 977
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	**62 650**		**62 650**	**69 843**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**229 573**	**54 668**	**174 904**	**193 383**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 20 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	451	126
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 572	2 399
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 347**	**6 498**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	**51 370**	**49 023**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 538	107 545
Emprunts et dettes financières divers	1 100	11 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 582	8 301
Dettes fiscales et sociales	16 314	17 514
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	**123 535**	**144 360**
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**174 904**	**193 383**

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	88	30
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	228 032		228 032	212 130
Chiffres d'affaires nets	**228 032**		**228 032**	**212 130**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			951	1 365
Autres produits			24	137
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**229 007**	**213 632**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 750	13 750
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			80 296	73 829
Impôts, taxes et versements assimilés			5 322	3 773
Salaires et traitements			77 951	69 008
Charges sociales			26 813	22 495
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 916	18 298
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 827	1 826
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**224 875**	**202 980**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**4 132**	**10 652**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**3**	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 789	1 980
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**1 789**	**1 980**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**-1 786**	**-1 980**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**2 347**	**8 672**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		2 174
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**229 010**	**213 632**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**226 664**	**207 134**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**2 347**	**6 498**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 174 904,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 346,56 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de Contrôle technique automobile sis 14 Rue Gilles de Roberval a été acquis le 23 décembre 2015 pour un montant de 10.000€ éléments incorporels et corporels.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	10 000		10 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**10 000**		**10 000**	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations corporelles	124 840			124 840
Immobilisations financières	4 452	7 631		12 083
TOTAL	**139 292**	**7 631**		**146 923**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 752	18 916		54 668
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**35 752**	**18 916**		**54 668**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	10 000	0	10 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	88 770	39 030	49 740	de 3 à 10 ans
Aai divers	26 725	7 863	18 862	10 ans
Materiel de transport	3 445	1 875	1 570	3 ans
Matériel de bureau et infor	2 147	2 147	0	3 ans
Mobilier	3 753	3 753	0	3 ans
TOTAL	**134 840**	**54 668**	**80 172**	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 083		12 083
Actif circulant et charges d'avance	32 229	32 229	
TOTAL	**44 312**	**32 229**	**12 083**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 515
Disponibilités	
TOTAL	**5 515**

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	10,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**4000**	**10,00**	**40 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	92 538	15 514	56 968	20 056
Dettes financières diverses	1 100	1 100		
Fournisseurs	13 582	13 582		
Dettes fiscales et sociales	16 314	16 314		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**123 535**	**46 511**	**56 968**	**20 056**

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	204
Emprunts et dettes financières divers	2
Fournisseurs	4 125
Dettes fiscales et sociales	7 293
Autres dettes	
TOTAL	**11 624**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	228 032	100,00 %
TOTAL	**228 032**	**100.00 %**

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels -Autres honoraires facturés	1 600
TOTAL	**1 600**

Convention d'intégration fiscale

La Société LB AUTOMOBILES détentrice de 95 % du capital de la Société ABC ARCHEVILLIERS, a décidé d'opter pour le régime dit « d'intégration fiscale » des groupes de sociétés à effet du 1er janvier 2016 .

La convention d'intégration fiscale prévoit que la Société OUEST AUTOMOBILE DUNOISE supporte la charge d'impôt sur les sociétés déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société mère, la SARL LB AUTOMOBILES, supporte seule la charge d'impôt supplémentaire ou bénéficie seule de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 2 485 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, et de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	
Ouvriers	2
Apprentis sous contrat	
TOTAL	**3**

Engagements en matière de retraite

La Société ABC ARCHEVILLIERS cotise auprès de la caisse IRP Auto pour la prise en charge par cette dernière du versement du capital de fin de carrière aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Les cotisations sociales sur les indemnités versées par IRP Auto, qui seraient à la charge de la Société ABC ARCHEVILLIERS, ne peuvent, quant à elles, être évaluées.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SARL LB AUTOMOBILES
4 Rue Louis Pasteur
28630 LE COUDRAY
Siren 491436 242

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	5 736					5 736
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
TOTAL	**5 736**					**5 736**

ABC ARCHEVILLIERS
Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 14 rue Gilles de Roberval
28630 NOGENT LE PHAYE
RCS CHARTRES 814 098 786

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 2.347 euros, de la manière suivante :

BENEFICE.....2.347 €
- 5% à la RESERVE LEGALE.....117 €
- Le solde aux AUTRES RESERVES2.230 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

COPIE CERTIFIEE CONFORME PAR EXTRAIT
LE PRESIDENT

